

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 28 JUIN 2007

Présents :

Franck BARBIER
Joëlle COASNE
Marguerite GOUGUEC
Philippe JOSPIN
Bernard KAMINSKI
Jacques PILETTE
Annick RIFF
Dominique SORGATO
Ghislaine VINCENT

Excusés :

Philippe DULION
Jean-Claude DUSSART (pouvoir à Mme COASNE)
Annie LEBOURG (pouvoir à Mme VINCENT)
Jean-Luc PERAT (pouvoir à M KAMINSKI)

En commencement de la séance, J PILETTE indique que l'ordre du jour est modifié en ce qui concerne la convention avec l'IUFM qui est seulement en préparation.

1° Informations générales

J PILETTE fait part aux membres du conseil des informations suivantes :

- il félicite F BARBIER pour sa nomination en tant que Professeur des Universités. Il souligne que ce poste fait partie des 3 créations de poste dans les universités de France pour cette année.
- des élections partielles de renouvellement du conseil d'UFR auront lieu au début de l'année universitaire 2007-2008 ; en effet des étudiants nous quittent et un poste d'enseignant du collège B est vacant du fait de la promotion de F BARBIER. Ce renouvellement sera suivi en mars 2008 du renouvellement total du conseil d'UFR.
- il félicite Caroline DIVERT, Thierry ARNAL et Melany HARS, en poste à la FSMS qui ont passé leurs thèses avec succès.
- la FSMS est en cours de développement d'un partenariat avec DECATHLON pour la mise en stage des étudiants de M2, la possibilité du versement de la taxe d'apprentissage sera à envisager.
- l'amphi COQUET sera prochainement équipé d'une régie
- les stages des Master 2 SOLEC se sont conclus pour certains par des propositions d'embauche
- des événements importants auront lieu l'année prochaine : les journées APGA et un colloque sur la recherche en football.

Pour terminer sur ce point, J PILETTE exprime son désaccord sur la proposition de la C3D d'accorder la reconnaissance des diplômes en ce qui concerne les fiches RNCP au niveau Bac +5 et non pas au Bac +4 dès lors qu'il y a une sélection à ce niveau.

2° Calendrier 2007-2008

F BARBIER indique que le calendrier de la FSMS prévoit le maintien des cours durant la première semaine des vacances scolaires de février afin que les étudiants puissent bénéficier de 12 semaines de cours durant le second semestre.

J COASNE indique qu'il faudrait diminuer le nombre de jours d'examen, ce à quoi F BARBIER répond que du fait des enjambements cela n'est pas possible.

J COASNE indique que le bilan des problèmes engendrés par les enjambements n'a jamais été dressé.

J PILETTE indique que ces problèmes ont été largement présentés et analysés depuis la rentrée 2002.

F BARBIER explique que le rythme des semestres a été établi de façon à regrouper sur plusieurs journées les contrôles terminaux avancés tout au long du semestre.

J PILETTE indique que les surveillances des épreuves seront effectuées en priorité par les enseignants.

D SORGATO demande si c'est une directive de l'Université.

J PILETTE répond affirmativement en indiquant que ce travail est effectué en dehors du volume horaire statutaire. Il insiste sur le fait que l'appel à des personnalités extérieures pour la surveillance des examens est un luxe.

P JOSPIN demande si la limite est de 25 heures de surveillance.

J PILETTE répond que c'est un calcul établi en fonction du nombre d'enseignants.

P JOSPIN demande ce qu'il en est pour les vacataires

J PILETTE explique que les vacataires ne surveilleront que leur matière.

P JOSPIN propose de commencer les cours en janvier pour les étudiants qui ont obtenu leur semestre en première session.

F BARBIER précise que ce n'est pas possible et que le rythme du calendrier nous est imposé par celui de l'université.

A RIFF propose de placer des enseignements durant la semaine du 21/01 au 26/01/08.

F BARBIER pense que les étudiants seront absents, la corpo par exemple organise un voyage durant cette semaine.

A RIFF indique que c'est la FSMS qui doit imposer ses conditions aux étudiants et non l'inverse. Si des cours ont lieu, les étudiants devront s'adapter.

- Vote pour le calendrier du 1^{er} semestre jusqu'au 19 janvier 2008

Vote à l'unanimité

- Vote pour le calendrier du 2^{ème} semestre

2 solutions sont possibles : - reprise le 21/01 et pas de suppression d'une semaine de vacances de février

- reprise le 28/01 avec une semaine de vacances de février en moins

Le vote est reporté après le conseil d'enseignement du 03/07/07

3° Approbation du compte rendu du conseil du 10 avril 2007

J PILETTE précise que l'événement X RAID n'a pas eu lieu faute de participants.

Vote du compte rendu

Ne prend pas part : 1

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 10

4° Composition du jury 2007/2008

J PILETTE demande le vote du conseil par anticipation sous la réserve que les personnes citées reconduisent leurs responsabilités lors de la réunion de rentrée de septembre 2007. Si ce n'était pas le cas, les personnes défaillantes ne seraient pas remplacées.

Vote pour la composition du jury 2007/2008 :

Vote à l'unanimité

5° DBM de rattachement

J PILETTE précise qu'une des DBM porte sur l'attribution de 15000 € dans le cadre de deux projets de recherche (Visual TABLING ET Wiki) et que les fonds seront utilisés au financement de l'équipement d'une salle informatique puisque cette dépense n'est plus prise en charge qu'à moitié par le service informatique.

Une autre DBM porte sur un retour de Dotation aux Amortissements.

J COASNE propose l'achat de portables qui seraient mis à la disposition des enseignants.

J PILETTE précise qu'il serait d'accord si tous respectent les règles d'utilisation. Mais il en doute car les enseignants vont garder l'appareil et les autres réclameront l'achat de portables supplémentaires comme pour les vidéo projecteurs.

D SORGATO suggère l'achat d'un vidéo projecteur supplémentaire et de deux tablettes graphiques

J PILETTE en est d'accord compte tenu de l'usage important qui est fait de ces appareils.

Votre pour les DBM de rattachement :

Vote à l'unanimité

6° Règlement du contrôle des connaissances

J PILETTE indique que ce point est reporté à un ordre du jour ultérieur afin d'obtenir l'avis du conseil d'enseignement sur la désignation d'Unités d'Enseignements incontournables par le conseil d'enseignement. Il n'y a pas encore eu de décision définitivement arrêtée à ce sujet.

7° Préparation à l'entrée dans les écoles de kinésithérapie belges

J PILETTE demande au conseil d'UFR un accord de principe sur la mise en place d'un partenariat avec les écoles de kinésithérapie belges en ce qui concerne une année de préparation à l'entrée dans ces écoles.

Le conseil émet un avis favorable.

8° Profil des postes de l'année2008/2009

En ce qui concerne le poste laissé vacant par F BARBIER, le profil du poste sera déclaré en 74ème section Activité Physique Adaptée et Santé.

Pour la demande de création, il serait judicieux de prévoir une définition de profil en management qui serait commune avec l'IAE.

Les profils seront discutés en conseil d'enseignement.

8° Questions diverses

B KAMINSKI demande si la FSMS est impliquée dans la création d'un centre de formation de VAFC sur le campus.

J PILETTE répond qu'il n'a pas eu connaissance de cette création.

9° Demande d'accord de subvention à l'association AUDRAAA

Une subvention est demandée afin de favoriser le paiement de certaines factures liées à l'événement « journées APGA ». Ce paiement n'a pu être effectué directement par la FSMS comme par le passé. (règlement du service financier).

Vote pour l'attribution d'une subvention de 300€ à l'association AUDRAAA.

La subvention est adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 19h15.